

Réf: Dossier 452014

Avis de constitution

SOCIETE « HNK BTP »

Siège BINGERVILLE FEKESSE, Lot 107 ATHENA 6
PROMOGIM, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HNK BTP »

Objet :

- BTP,
- VRD,
- Constructions de bâtiments,
- Réhabilitations de bâtiments,
- Gestion immobilière,
- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes Ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe,
- Et également, toute opérations industrielles, commerciales, financières Mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou Indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires et susceptibles d'en Faciliter le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE FEKESSE, Lot 107 ATHENA 6 PROMOGIM, Ilot 13

Dirigeant(s) M YAO KOUASSI PIERRE-STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05454 du 07/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68826/GTCA/RC/2025 du 07/11/2025

